



Marseille, le 12 février 2014

Communiqué de Presse

Communiqué de Presse

Le 18 décembre 2013, lors du 4^{ème} Comité Interministériel de « modernisation » de l'action publique, le gouvernement a décidé de mesures de rationalisation et de simplification pour l'ensemble des Services Publics et Organismes de Sécurité Sociale.

Dès le 19 décembre 2013 la C.N.A.F faisait état, dans un communiqué, que « la Branche Famille prenait toute sa part dans cette « modernisation » par la simplification des démarches pour les allocataires ».

Ces politiques de rationalisation et de simplification s'inscrivent dans le cadre budgétaire d'austérité voté en 2014, notamment dans la loi de Finances pour la Sécurité Sociale, à savoir réaliser 500 millions d'économies de gestion dans tous les organismes de Sécurité Sociale dont 200 millions dans la Branche Famille.

Loin de mettre un terme aux exonérations de cotisations sociales, le Président de la République, lors de sa Conférence de Presse du 14 janvier 2014, accélère le processus de démantèlement de notre système de Protection Sociale dans son « pacte de responsabilité ».

En effet, il acte la « fin des cotisations familiales pour les entreprises et les travailleurs indépendants d'ici 2017 », soit 30 milliards d'€ supplémentaires offerts au patronat.

Cette mesure signe purement et simplement la mort de la Branche Famille car il s'agit d'un changement radical sur le financement de la Sécurité Sociale, sur le salaire socialisé, remettant en cause fondamentalement notre système de Protection Sociale issu du Conseil National de la Résistance.

Cette réforme structurelle de la Branche Famille aura des conséquences désastreuses pour les salariés des CAF en terme d'emplois et de missions et donc aussi pour les allocataires et les partenaires (centre sociaux, associations...).

.../...

C'est ce pacte d'irresponsabilité sociale qui conduit aujourd'hui la direction de la CAF 13 à s'empresse de vouloir procéder à une refonte totale de l'accueil des allocataires dans les Bouches du Rhône, qualifiée par la direction de véritable « choc culturel », aussi bien pour les salariés, les allocataires que pour les partenaires.

Alors que la situation de la CAF 13 est déjà particulièrement critique, cette annonce constitue une véritable provocation.

L'ensemble des salariés, avec la CGT et l'UGICT, seront en grève le 19 février 2014 où un rassemblement aura lieu à 9 H au siège de la CAF (Chemin de Gibbes – 13014 Marseille).

***La CGT et l'UGICT de la CAF 13,
le Collectif Départemental CGT Santé/Protection Sociale
vous invitent à***

***une Conférence de Presse
Le lundi 17 février 2014 à 11 H 30
à la Bourse du Travail – salle 21 – 2^{ème} étage
23 Bd. C. Nédelec – Marseille 03***

Comptant sur votre présence,

Cordialement.

*Anne Marie MEYNARD
Secrétaire de l'UD CGT 13
☎ 06.72.93.58.96*

● **Contacts :**

- Lionel ZAOUATI : Secrétaire du Syndicat CGT CAF 13

☎ 06.98.03.18.17

- Christelle COUTELAN : Secrétaire du Syndicat UGICT CGT CAF 13

☎ 06.19.60.79.38